

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE



Unité – Travail – Progrès

DECRET N° 345 /PR/PM/ 2016
Portant nomination d'un membre du Gouvernement

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°204/PR/2016 du 13 février 2016, portant Nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Sur proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur MAHAMAT LOUANI GAODI est nommé Ministre des Postes et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, en remplacement de Monsieur DAOUSSA DEBY ITNO, appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

N'Djamena, le 04 MAI 2016

Handwritten signature of Idriss Deby Itno in black ink.

IDRISS DEBY ITNO

Par le Président de la République
Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Handwritten signature of Pahimi Padacke Albert in black ink.

PAHIMI PADACKE ALBERT